

CONSEIL SCIENTIFIQUE DU PATRIMOINE NATUREL DE MAYOTTE		
AVIS n°2015-08		
Date : 27/02/2015	ZNIEFF marines : méthode d'élaboration des listes d'espèce déterminantes	Vote : unanimité

Le Parc Naturel Marin (PNMM) présente la méthodologie d'élaboration des listes d'espèces déterminantes.

Les inventaires de terrain 2014-2015 permettent de compléter les données bibliographiques existantes.

Pour l'établissement des listes, des critères complémentaires sont ajoutés aux critères nationaux.

La méthode utilisée est similaire à celle utilisée pour les ZNIEFF marines de La Réunion.

L'avis du CSPN est attendu sur la méthodologie employée pour l'élaboration des listes et sur le contenu des listes d'espèces déterminantes proposées (poissons, coraux, nudibranches, mollusques, algues, échinodermes).

Avis n°2013-08 :

Le Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel de Mayotte émet un avis favorable sur la méthode utilisée pour l'élaboration des listes d'espèces déterminantes.

Le CSPN émet un avis favorable sur les listes d'espèces déterminantes, malgré d'éventuelles modifications qui seront apportées à la suite des campagnes de terrain de 2015 et sous réserve que l'espèce *Acanthaster planci* soit retirée de la liste des échinodermes.

Le CSPN recommande le classement de la totalité du lagon en ZNIEFF 2.

Le Président du CSPN

CHAMSSIDINE Houlam

